

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

ABACUS CREDIT IMPACT

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ABACUS CREDIT IMPACT

FR001400FT55 - Part I

PHILIPPE HOTTINGUER GESTION

www.phhgestion.com ou 01 78 91 79 00 pour de plus amples informations

L'AMF est chargée du contrôle de PHILIPPE HOTTINGUER GESTION en ce qui concerne ce document d'information clés. PHILIPPE HOTTINGUER GESTION est agréé en France sous le numéro GP-11000021 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 23/03/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

Durée de vie : 99 ans

OBJECTIF

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif d'investir dans des obligations ayant des impacts environnementaux et/ou sociaux en matière de durabilité au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088, tout en recherchant une performance, sur la durée du placement recommandée. Le FCP vise à réaliser une performance supérieure à l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 5-7 Year Index coupons réinvestis (code : LEC5TREU INDEX) + 10 points de base, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Cependant la stratégie de gestion, pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs n'a pas vocation à répliquer la composition de l'indice.

En concertation avec la clientèle institutionnelle que nous suivons, nous avons décidé de prendre comme indice de référence un benchmark large, afin de mettre en valeur la stratégie du fonds par rapport à une stratégie plus classique, comme notre clientèle suit. Cela permet ainsi aux clients de pouvoir comparer facilement cette stratégie classique par rapport à notre stratégie basée sur l'investissement à impact

La stratégie d'investissement du fonds intègre ainsi à la fois des critères financiers et des critères extra-financiers avec une approche contraignante visant à sélectionner uniquement les valeurs ayant des impacts environnementaux et/ou sociaux en matière de durabilité.

L'univers d'investissement de départ du fonds est constitué d'obligations libellées en euros alignées aux standards de l'ICMA, dont le montant en circulation est supérieur à 100 millions, avec une sensibilité inférieure à 8.

Après ce premier filtre, l'équipe de gestion applique son processus d'analyse décrit ci-dessous :

- La politique d'exclusions sectorielles, normatives et de suivi des controverses
- L'analyse ESG « initiale » de l'univers - à l'exception des émetteurs publics et quasi publics (10% de l'actif net) - à l'issue de laquelle sont exclues 20% des entreprises les moins bien notées par rapport à la moyenne générale pondérée en fonction de la capitalisation des entreprises de l'univers selon une approche « Best in Universe ».

Au sein de cet univers investissable, l'équipe de gestion applique un processus d'investissement discrétionnaire propriétaire appelé « ABACUS » visant à offrir une performance ajustée du risque, et par conséquent une maîtrise de la volatilité et des "drawdowns" (pertes maximales) tout en intégrant des critères extra-financiers. Le processus de construction du portefeuille s'effectue en quatre étapes :

- La première étape consiste à filtrer l'univers investissable grâce à des critères quantitatifs de performance et de risque.
- La deuxième étape est composée de l'analyse fondamentale des titres de sociétés en adéquation avec une analyse macro-économique, intégrant des critères quantitatifs, qualitatifs et financiers.
- La troisième étape comprend l'analyse extra-financière des valeurs, intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- La dernière étape consiste à construire et suivre le portefeuille selon des critères de valorisation, risque et liquidité.

Concernant l'analyse extra-financière :

- Analyse ESG approfondie des émetteurs au regard de plusieurs critères environnementaux (ex : part renouvelable dans le mix énergétique, production et traitement des déchets, consommation de l'eau, l'existence de la politique en matière de biodiversité...) ; sociaux (ex : qualité de vie au travail, diversité, inclusivité et égalité au travail) ; sociétaux (ex : lutte contre la corruption, gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, gestion durable des matières premières) et gouvernementaux (ex : gouvernance interne ESG, composition des organes exécutifs).
- Analyse des KPIs ESG des émissions visant à répertorier les KPIs ESG déterminés par les émetteurs, vérifier leur suivi et leur respect par les émetteurs.
- Analyse d'impact des émissions visant à s'assurer que les obligations investies ou potentielles orientent leurs bénéfices vers des objectifs environnementaux, sociaux et durables tels que énumérés par les Principes.
- Analyse d'impact des émetteurs visant à calculer la contribution substantielle directe ou indirecte de chaque entreprise à un ou plusieurs ODD, s'assurer de l'absence de préjudice significatif et d'une bonne gouvernance.
- Analyse des OPC : ces derniers devront relever de l'article 9 du règlement SFDR et adopter une politique d'exclusion normative conforme à celle du Fonds
- Analyse carbone visant à limiter l'impact négatif du fonds sur le réchauffement climatique, avec une approche carbone proactive fondée sur une vision globale des émissions de carbone induites et évitées par les émetteurs du portefeuille.
- La stratégie d'engagement visant à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques responsables, avec la prise de contact et communications avec les émetteurs, l'exigence de réponse aux questionnaires ESG, suivi de l'évolution des KPIs préétablis, et

L'analyse ESG adoptée par le fonds repose majoritairement sur des données qualitatives et quantitatives fournies par les entreprises elles-mêmes. L'analyse ESG du FCP dépend donc de l'hétérogénéité de la qualité de ces informations et de la quantité des données disponibles. Pour pallier les éventuels vides le FCP communique avec les entreprises afin d'obtenir les informations nécessaires à travers les questionnaires ESG. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que le Fonds peut investir dans des OPC déclarant faire la promotion de critères extra-financiers gérés par des sociétés de gestion extérieures à Philippe Hottinguer Gestion. Ces sociétés de gestion peuvent adopter une approche différente en matière de risque de durabilité, de politique d'exclusion sectorielle ou de suivi des controverses.

Les impacts extra-financiers sont ceux des entreprises sélectionnées en portefeuille et non les impacts directs du fonds.

Concernant l'analyse financière :

- Analyse financière approfondie : le processus de sélection des obligations s'attachera tout particulièrement à l'analyse de la qualité intrinsèque de chaque émetteur et à l'étude de sa capacité à générer des cash-flows, permettant le service de la dette. L'équipe de gestion a recours à un processus d'évaluation interne de la qualité de crédit des émetteurs permettant de retenir les meilleures sociétés au sein de l'univers.

Les investissements sont sélectionnés sur la base d'une analyse des fondamentaux des entreprises et constituent un portefeuille de titres de créances émis par des entreprises de tous les secteurs économiques et de toutes les zones géographiques, sans contrainte de notation, mais dans les limites définies ci-dessous, et qui peuvent être émis uniquement en euro. Dans un but de diversification, le fonds pourra investir jusqu'à 20% de son actif net dans des titres des pays émergents suivants : Amérique Latine : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Pérou, Europe de l'Est : Hongrie, Pologne, République Tchèque, Turquie, ; Afrique / Moyen-Orient : Afrique du Sud, Egypte, Israël, Jordanie, Maroc, Tunisie ; Asie : Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Corée du Sud, Singapour, Taiwan, Thaïlande.

Le fonds peut également investir sur des titres de PME à hauteur de 20% maximum de son actif net.

Pour la sélection et le suivi des obligations, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle complète l'analyse de celles-ci par sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'équipe de gestion a recours à un processus d'évaluation interne de la qualité de crédit des émetteurs permettant de retenir les meilleures sociétés au sein de l'univers, selon la société de gestion.

Le portefeuille sera sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, et sa sensibilité sera gérée de façon dynamique selon les projections de la société de gestion au sein d'une fourchette globale comprise entre (0) et (+8).

Les émetteurs offrant, selon les convictions du gérant, un fort potentiel de contribution à la thèse d'impact et une valorisation jugée attractive par l'équipe de gestion sont mis en portefeuille.

A l'issue de ces étapes, le portefeuille du fonds est composé d'environ 30-50 valeurs.
La note moyenne du portefeuille obtenue à l'issue de cette analyse extra-financière doit être supérieure à la note moyenne de l'univers d'investissement après l'élimination de 20% des valeurs les moins bien notées.

Au minimum 90% du portefeuille est couvert par une analyse extra-financière ESG, à l'exclusion de la trésorerie (liquidités, compte "Banque") et des obligations et des titres de créances émis par des émetteurs publics ou quasi publics. Le taux d'investissement durable est à minima de 80% de l'actif net.

Le fonds s'engage à investir uniquement dans des obligations et/ou fonds répondant aux critères d'investissement durable conformément aux conditions énoncées par le présent document, c'est-à-dire que 100 % des émissions ou fonds détenues seront des investissements durables (hors liquidités et produits dérivés).

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques de toutes capitalisations, de tous les secteurs
- De 0 % à 100 % en titres de créances et instruments du marché monétaire / obligataire, libellé en euro, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. Le fonds pourra investir aux pays émergents dans la limite de 20% de l'encours total du fonds. De plus, le fonds pourra investir jusqu'à 20% de son encours total dans des titres de PME.
- Le Fonds pourra également être exposé jusqu'à 10% de son actif net dans des fonds monétaires de tout type, libellé en euros, afin de gérer et d'optimiser la trésorerie du fonds et/ou dans des fonds libellés en euros et agréés SFDR 9, dans un objectif de diversification
- Le fonds pourra être exposé jusqu'à 30% de son actif aux titres High Yield, qui sont des titres à caractères spéculatifs.
- Le fonds pourra investir jusqu'à 20% de son actif aux titres NR, qui n'ont pas été notés par des agences de notation
- De 0 à 10% en obligations convertibles

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques, de taux et de crédit sans entraîner une surexposition du portefeuille.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour de bourse en J-1 avant 12 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du jour (J).

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse, à l'exception des jours fériés en France et des jours de fermeture de Bourse de Paris.

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur www.phhgestion.com ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs

Cet OPCVM servira de support de contrat d'assurance-vie et s'adresse à des souscripteurs qui recherchent un placement fortement exposé en produits de taux en acceptant un risque de fluctuation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance à minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Cet OPCVM ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est « une classe de risque basse ». Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « faible » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « très peu probable » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.						

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés sont des illustrations utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane d'un indicateur de substitution approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 770 EUR -22,30%	7 130 EUR -6,55%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 940 EUR -20,59%	8 310 EUR -3,62%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 940 EUR -0,57%	9 190 EUR -1,67%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 650 EUR 6,48%	10 800 EUR 1,54%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Octobre 2017 et Octobre 2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2020 et Février 2025.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2016 et Février 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI PHILIPPE HOTTINGUER GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de PHILIPPE HOTTINGUER GESTION. En cas de défaillance de PHILIPPE HOTTINGUER GESTION, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	372 EUR	838 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,7%	1,7% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,06% avant déduction des coûts et de -1,67% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Par exemple si vous choisissez ce fonds comme unique support d'un contrat, et notamment d'un contrat d'assurance vie, **ces coûts ne seraient pas les seuls coûts que vous pourriez supporter.**

COMPOSITION DES COUTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,5% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	150 EUR
Coûts de sortie	1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	99 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	103 EUR
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et aux commissions d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

PHILIPPE HOTTINGUER GESTION informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de PHILIPPE HOTTINGUER GESTION au 58 rue Pierre Charron - 75008 - PARIS. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.phhgestion.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.phhgestion.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

PHILIPPE HOTTINGUER GESTION - 58 rue Pierre Charron - 75008 - PARIS

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse www.phhgestion.com.